

Digital Commons @ Assumption University

Union Saint-Jean-Baptiste Collection Documents

Union Saint-Jean-Baptiste Collection

August 2021

Association Canado-Americaine Correspondence

Follow this and additional works at: https://digitalcommons.assumption.edu/usjb-documents

Custom Citation

L'Union Saint-Jean-Baptiste Collection. French Institute at Assumption University, Worcester, Massachusetts.

This Book is brought to you for free and open access by the Union Saint-Jean-Baptiste Collection at Digital Commons @ Assumption University. It has been accepted for inclusion in Union Saint-Jean-Baptiste Collection Documents by an authorized administrator of Digital Commons @ Assumption University. For more information, please contact digitalcommons@assumption.edu.



ASSOCIATION CANADO-AMERICA NE

PLANCHE STEER, N.H.

30 août, 1938

M. George Filteau, Secrétaire général intérimaire L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique Woonsocket, R. I.

Mon cher ami,

Trois des directeurs de notre société ont eu l'occasion de lire la réponse de l'Union à la demande de fusion faite par les Forestiers. Leur jugement en la circonstance a été en substance celui-ci: nous avons là une preuve de la sincérité et de la solidarité des officiers de l'Union.

Or, si cette lettre est de nature à resserrer les liens entre nos deux sociétés, je me demande si je ne devrais pas en faire des copies et en adresser une à chacun de nos directeurs. S'il existe encore des doutes et des préventions dans certains esprits, cela serait de nature à les faire tomber. Vous avez jugé à propos d'envoyer ce document à tous les directeurs de l'Union. Les raisons qui vous ont fait agir ainsi peuvent être les mêmes de notre côté. Avant toutefois d'en venir là, j'ai cru devoir vous consulter et solliciter votre opinion de même que votre permission.

Bien vôtre.

Wolfile Roccer Président général

AR/LM/

Ier septembre 1938

M. Adolphe Robert, Président L'Association Canado-Américaine 52 rue Concord Manchester, N. H.

Cher Monsieur Robert

Nous ne croyons pas, M. Jalbert et moi-même, qu'il serait sage pour le moment de donner suite à la suggestion que vous nous faites dans votre lettre du 30 août au sujet de la réponse de notre Société à la demande de fusion présentée récemment par les Forestiers Franco-Américains. Nous sommes d'avis, tous deux, que ce document devrait être traité avec beaucoup de discrétion jusqu'après l'assemblée semestrielle de notre Bureau général, qui doit s'ouvrir le 19 septembre, et la réunion sans aucun doute prochaine de la commission de fusion nommée par le dernier congrès des Forestiers.

Il est vrai que nous avons jugé à propos d'envoyer ce document à tous les directeurs généraux de notre Société, mais il s'agit à vrai dire d'une question qui les intéresse directement et sur laquelle ils auront très probablement à se prononcer lors de leur assemblée semestrielle du 19. D'autre part, M. Jalbert et moi-même partageons vos idées pour ce qui est de l'effet biemfaisant qu'aurait cette lettre auprès de quelques-uns de vos directeurs généraux, à supposer qu'il existe encore des doutes et des préventions dans l'esprit de certains d'entre eux; toutefois, comme ces doutes et ces préventions, s'ils existent vraiment encore, remontent à déjà plusieurs années, il n'y a pas grand mal à retarder d'un mois ou six semaines leur dissipation. L'important, pour le moment, c'est que les principaux officiers de l'Association Canado-Américaine et de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique sont absolument sincères et convaincus de leur solidarité mutuelle pour ce qui concerne le projet de fusion des Forestiers Franco-Américains.

Pendant que nous sommes à parler d'affiliation, 11 me vient à la pensée de vous faire part d'une situation dont je me propose de causer avec vous depuis déjà cinq ou six semaines. Il s'agit de l'Institut Jacques-Cartier, la vieille société indépendante de Lewiston, Maine. Déjà, depuis plus d'un an, certains officiers et membres influents de cette association ont engagé des pourparlers avec quel ques-uns de nos officiers généraux pour assurer la fusion de cette organisation à la nôtre, dans un avenir plutôt rapproché. Quoique rien d'officiel n'ait encore été fait, nous avons causé du projet avec le commissaire d'assurance de l'Etat du Maine qui semble très favorable au mouvement. Comme inévitablement la chose devait arriver, ce projet s'est ébruité parmi les sociétaires, au cours de l'été, et on nous rapporte que certains d'entre eux préféreraient s'affilier à l'Association Canado-Américaine; nous ignorons cependant si cette divergence d'opinion est pour le moment plus favorable à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique qu'à l'Association Canado-Américaine. On nous rapporte aussi, que d'autres sociétaires s'intéresseraient plutôt à la Société des Artisans Canadiens-Français. En tous cas, il n'y a rien de définitif jusqu'ici et comme la fusion ne se fera certainement pas avant l'hiver prochain, nous aurons certainement l'occasion d'en causer plus longuement lors d'une prochaine rencontre.

Cette société de Lewiston compte à peu près 800 membres, dont au moins 350 ont dépassé 60 ans; c'est dire, que la moyenne d'âge est plutôt élevée. Toutefois, la situation financière de cette société n'est pas encore critique et elle pourra certainement acheter la pleine valeur de protection pour ses membres, si la fusion est décidée avant un an tout au plus. Il fut déjà question d'une fusion avec l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique vers 1925, mais comme la condition financière de l'association de Lewiston n'était pas très favorable à cette époque, notre actuaire M. Legris fit aux frais de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique une étude complète des taux et conditions de l'Institut Jacques-Cartier. Nos officiers offrirent gratuitement ses constatations et suggestions à l'association de Lewiston, qui les mit en pratique et qui connut dans la suite une nouvelle ère de prospérité. Toutefois, de mauvais placements hypothécaires et un incendie plutôt malheureux, firent baisser au cours des deux ou trois dernières années l'actif de l'Institut Jacques-Cartier, ce qui out pour effet de remettre sur le tapis en ces derniers temps la question d'affiliation à une société fédérative. Il est compris cependant que ce nouveau projet de fusion de l'association de Lewiston n'a pas encore été discuté officiellement dans les assemblées.

Veuillez agréer, cher Monsieur Robert, l'assurance de mon fraternel dévouement.

Le secrétaire général intérimaire.